

Image not found or type unknown



Prélèvements sauvages de edf

Par **Gaelle29**, le **14/02/2008 à 19:00**

les services EDF de la manche nous ont prélevé la somme de 36 € en décembre dernier. pourtant nous n'habitons pas ce département et n'avons aucune facture de ce montant. rnc'est du prélèvement sauvage, car rien ne le justifie. rn nous avons contacter le service EDF, et nous ont dis que nous allions etre remboursés. aujourd'hui mi-février toujours rien. rn rn enfin si, un autre prélèvement de 90€ est prévu le 18 février. rn rn quel recours avons nous pour leur exiger un remboursement des prélèvements et des dommages et intérêts causés?